

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale s/c de Madame la Rectrice de l'académie de Dijon s/c de Madame l'Inspectrice d'Académie de l'Yonne

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous interpeller sur la situation particulière du collège Bienvenu Martin d'Auxerre.

Le Conseil Départemental de l'Yonne, et plus particulièrement son président, ont décidé contre l'avis du Préfet et du Comité Départemental de l'Education Nationale de fermer ce collège, dernier collège d'Auxerre en Réseau d'Education Prioritaire au motif de faire des économies.

Le président du Conseil départemental, nouveau député Les Républicains, s'enorgueillit même d'entamer un bras de fer avec le préfet sur ce dossier.

Ce collège accueille 355 élèves dont un tiers issu des communes avoisinantes d'Auxerre et deuxtiers venant d'un quartier prioritaire classé en politique de la ville où sont implantées plusieurs écoles. C'est donc un lieu de mixité sociale.

Cette fermeture serait préjudiciable autant pour les élèves de ce collège que pour les élèves des établissements où ils seraient répartis. Ces derniers verraient leur population augmenter significativement, jusqu'à 800 élèves, alors que ce même conseil départemental avait jugé que 500 était la bonne capacité pour permettre aux collégiens de notre département d'avoir de bonnes conditions de scolarisation.

Les écoles du quartier rattachées au collège seraient également impactées en sortant automatiquement du dispositif d'éducation prioritaire et le quartier verrait un des derniers symboles de la République partir laissant un légitime sentiment d'abandon aux habitants.

De plus notre département a depuis plusieurs années, des résultats en dessous de ceux des autres départements de l'académie. C'est pourquoi la DASEN de l'Yonne a organisé cette année un séminaire intitulé « la pauvreté, une fatalité ? Réussir ensemble, une réalité dans l'Yonne » afin d'élaborer des solutions pour améliorer cette situation.

Fermer un collège et faire grossir les effectifs des établissements avoisinants iraient à l'encontre du travail effectué et de la suite de ce projet auquel participent : les représentants des institutions et des services départementaux de l'Etat et les acteurs territoriaux qui œuvrent dans les domaines éducatifs, sociaux et médicaux du département.

Enfin, lors des législatives nous avions interpellé les candidats de l'Yonne sur cette fermeture et un candidat LREM nous avait répondu « La priorité donnée par Emmanuel Macron à l'éducation impose le maintien de Bienvenu-Martin ».

Permettre au préfet d'acter aujourd'hui cette fermeture serait le signe que les pouvoirs publics, audelà de leurs déclarations convenues, ne font pas de l'Education une priorité et surtout ne se donnent pas les moyens de proposer mieux à ceux qui ont le moins.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Ministre, de maintenir la décision de votre prédécesseure et de conserver le collège Bienvenu Martin d'Auxerre pour permettre aux collégiens qui y sont scolarisés et aux écoliers du quartier de bénéficier des meilleures conditions possibles d'enseignement et de réussite.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur ce dossier et vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre dévouement à l'Institution Scolaire.

A Auxerre, le 27 juin 2017

Le secrétaire départemental : Philippe WANTE